

Formulaire de demande de carte d'accès aux déchèteries du Select'om pour les particuliers

8 déchèteries | 1 carte unique

➤ FORMULAIRE À UTILISER UNIQUEMENT POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE DE CARTE
➤ EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT, MERCI D'UTILISER LE FORMULAIRE «CHANGEMENT D'ADRESSE»
➤ POUR UNE PERTE DE BADGE, MERCI D'UTILISER LE FORMULAIRE «PERTE DE BADGE»

→ Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Téléphone fixe : Téléphone mobile:

E-mail :

Adresse

Numéro: Etage : Rue :

Code postal : Ville :

→ Adresse concernée par la demande (si différente de votre adresse)

Numéro: Etage : Rue :

Code postal : Ville :

Souhaitez vous que le badge vous soit envoyé à cette adresse : oui ☐ non ☐

Si non à quelle adresse :

→ Les justificatifs à envoyer 1 et 2

- 1** Justificatif de domicile de votre nouvelle adresse de moins de 3 mois (facture de gaz, d'électricité, attestation d'assurance habitation ou facture de téléphone fixe)

ET

- 2** Il est important de joindre :
- soit la copie **intégrale** de la taxe d'habitation, y compris la **dernière page de la taxe d'habitation** comprenant le numéro d'identification de l'habitation attribué par le cadastre,
- soit la copie du bail (locataire), de l'acte de vente de l'habitation (les pages 1,2 et la dernière page dans le cadre d'un nouvel achat) ou du permis de construire (nouvelle construction).

☐ Je certifie l'**exactitude des renseignements** fournis, ainsi que la **validité des justificatifs** produits.

☐ Je m'engage à informer le Select'om de **tout changement de situation**.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du **règlement des déchèteries** en vigueur (disponible sur simple demande ou sur le site internet du Select'om).

☐ J'accepte que mes données personnelles soient utilisées dans le cadre des seules compétences du Select'om.

Fait à

Le

Signature :



Merci d'envoyer ce formulaire complété, accompagné des justificatifs par courrier à l'adresse ci-dessous, ou par mail à l'adresse suivante :

service.usagers@select-om.com

Select'om

52 Route Industrielle de la Hardt
67120 MOLSHEIM

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs du Select'om dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services du Trésor Public. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement européen relatif à la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données du Select'om.

Formulaire de demande de carte d'accès aux déchèteries du Select'om pour les particuliers

8 déchèteries | 1 carte unique

- FORMULAIRE À UTILISER UNIQUEMENT POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE DE CARTE
- EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT, MERCI D'UTILISER LE FORMULAIRE «CHANGEMENT D'ADRESSE»
- POUR UNE PERTE DE BADGE, MERCI D'UTILISER LE FORMULAIRE «PERTE DE BADGE»

Carte d'accès aux déchèteries



Select'om
52 route industrielle de la hardt
67120 Molsheim
Tél : 03.88.47.92.20
accueil@select-om.com

Particuliers

Pour accéder en déchèterie, vous devez impérativement être en possession de la carte d'accès.



→ VOS DROITS

- **24 passages gratuits par année civile** (au-delà, les passages seront facturés conformément aux tarifs en vigueur consultables sur le site internet ou sur simple demande. Vous devrez alors vous présenter au gardien avant tout déchargement).
- **2 entrées par journée d'ouverture maximum** pour l'ensemble des déchèteries.
- **1m³ de déchets** déposés par passage, à l'exception des encombrants (2m³).

→ A SAVOIR

- En cas de **changement d'adresse, de perte ou de vol**, remplissez le formulaire perte de badge disponible sur le site internet ou au Select'om afin qu'un nouveau badge vous soit délivré.
- Le Select'om se réserve le droit d'**interdire l'accès à la déchèterie** temporairement ou définitivement à tout usager ne respectant pas le règlement des déchèteries.
- Un seul badge est établi gratuitement par demandeur (foyer fiscal). Toute demande de badge supplémentaire ou de remplacement sera facturée. Les badges supplémentaires ne donnent pas droit à 24 entrées de plus.
- Veillez à **trier préalablement vos déchets** afin de réduire l'encombrement des quais et de fluidifier la circulation en déchèterie.

→ EN PRATIQUE

- Présentez votre badge devant le lecteur de la borne pour actionner la barrière, un feu vert vous signalera que vous pouvez **accéder à la déchèterie**.
- Un feu rouge **vous indiquera de patienter** si le nombre maximal d'utilisateurs admis sur le site est atteint. Il vous faudra alors attendre qu'un usager sorte avant de pouvoir pénétrer dans la déchèterie.

COMMENT obtenir votre badge?

Il vous suffit de compléter le formulaire au verso et de nous le renvoyer par mail ou par courrier accompagné des pièces justificatives.
Le badge vous sera retourné par voie postale.

POURQUOI un système de badge?

Pour faciliter l'accès au site, améliorer la qualité des services, et maîtriser les coûts de fonctionnement.

OÙ ?

Nos 8 déchèteries :
Boersch, Duppigheim, Marlenheim, Molsheim, Muhlbach-sur-Bruche, Saint-Blaise-La-Roche, Schirmeck-La Broque, Wasselonne.